

K

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DES - KARATE

Déroulement de la formation :

En centre de formation : 700 heures dont :

- 320 h en présentiel,
- 260 h en FOAD,
- 120 h en tutorat.

En structure de haut niveau : 500 h

L'organisation en présentiel s'organise en 10 séminaires de 4 jours. (32 h) sur 10 mois (septembre à juin).

Inscriptions :

Dossier à télécharger sur www.ffkarate.fr

Date limite : avril

Epreuves de sélection :

Lieu : pôle France de Montpellier - 77 avenue de Palavas - 34070 Montpellier - Dates : juin

Calendrier :

avril – clôture des inscriptions

juin – sélection des candidats

juin – positionnement

Septembre - début de la formation

Juin de l'année suivante – certification des stagiaires

Toutes ces dates sont précisées sur
www.ffkarate.fr

Et après ?

Le DESJEPS est le diplôme le plus élevé. Les titulaires de ce diplôme exerceront une activité d'entraîneur de haut niveau. Ils pourront alors s'orienter vers les concours du professorat de sport.

K

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute demande concernant cette formation,
veuillez vous adresser à :

Florent GAUBARD

Tél : 04 67 15 91 90 - 06 84 34 24 32

fgaubard@ffkarate.fr

Fédération Française de Karaté
et disciplines associées

39, rue Barbés - 92120 Montrouge
01 41 17 44 40 – www.ffkarate.fr

Institut National du Sport de l'Expertise et de la
Performance

11 Avenue du Tremblay - 75012 Paris
01 41 74 41 00 – www.insep.fr

www.ffkarate.fr

Rubrique formation

F.F. KARATÉ
et disciplines associées

F.F. KARATÉ
et disciplines associées
En partenariat avec l'INSEP



*Enseignez le karaté ou
une discipline associée*

**DIPLOME
D'ÉTAT
SUPERIEUR**
de la Jeunesse,
de l'Education Populaire
et du Sport



**DES
JEPS**

*Le diplôme
d'entraîneur
de haut niveau*



LA FORMATION **D**IPLOME D'**E**TAT **S**UPERIEUR de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité PERFORMANCE SPORTIVE mention KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES



Durée totale de la formation : 1200 heures dont 500 heures en structure
Public ciblé : entraîneur de haut niveau 3^{ème} dan minimum
Coût : Frais pédagogique aux alentours de 7000 €

Lieu : INSEP

ACCESSIBLE A LA VAE

Les objectifs de formation : Cette formation ne se contente pas d'attester uniquement des compétences professionnelles des stagiaires. Elle permet, grâce à une « formation cognitive approfondie », d'acquérir des compétences supplémentaires, enrichir ses connaissances et augmenter son niveau d'expertise dans l'entraînement sportif de haut niveau. Les contenus de formation sont construits à partir de problématiques de terrain. Le titulaire d'un D.E.S doit disposer d'une double compétence professionnelle et sportive, lui permettant d'assurer la conception, le pilotage et l'expertise de programmes d'entraînement et d'optimisation de la performance sportive. Il exerce des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations, dont la vocation est l'optimisation de la performance motrice. Il s'agit de former des « chefs de projet de performance », qui coordonnent et qui managent un staff technique. Ils explicitent la direction à suivre. Ils sont à l'écoute des sportifs et du staff technique et médical, mais ils décident seul.

Compétences générales :

- développer des compétences personnelles et professionnelles ;
- affiner et enrichir ses pratiques de terrain ;
- acquérir une rigueur conceptuelle et méthodologique dans l'élaboration du projet d'entraînement ;
- contextualiser et comprendre les situations de travail auxquelles les entraîneurs se retrouvent confrontés dans la pratique quotidienne ;
- utiliser les « Savoirs » pour résoudre des problématiques professionnelles ;
- acquérir une approche systémique de l'entraînement ;
- participer au développement d'une politique sportive par la définition des orientations stratégiques et la fixation des objectifs ;
- coordonner une équipe d'intervenants et de formateurs ;
- maîtriser les techniques de communication.

Compétences spécifiques :

- entraîner des sportifs de haut niveau dont la pratique s'inscrit dans la perspective des compétitions internationales ;
- concevoir le projet de performance en relation avec le projet de vie des sportifs de haut niveau ;
- concevoir un projet de développement de son environnement professionnel ;
- analyser et gérer la complexité des situations d'entraînement ;
- analyser et gérer la complexité des grandes échéances compétitives internationales ;
- maîtriser les différentes dimensions du management d'une équipe pluridisciplinaire : préparation physique, préparation mentale, nutrition, encadrement médical, communication, gestion ;
- analyser l'environnement de la pratique de haut niveau (éthique professionnelle, réflexion philosophique) et l'évolution de la performance ;
- développer l'adaptabilité aux situations pour faire face à l'imprédictibilité de la performance et gérer la complexité par une compétence à modéliser ;
- avoir une vision prospective de la formation des entraîneurs ;
- définir les stratégies de communication relatives à la politique sportive et au projet d'organisation auquel il appartient.

Enseignement bénévole

AFA

Attestation Fédérale d'Assistant

L'AFA est une attestation confirmant que son titulaire a bien suivi une journée de formation le préparant à être l'assistant bénévole du professeur du club. Elle valorise l'aptitude à l'encadrement et sensibilise aux formations proposées au sein de l'école régionale de formation.

DAF

Diplôme d'Animateur Fédéral

Le DAF est un diplôme qui permet l'animation de façon strictement bénévole en pleine autonomie. Son titulaire peut ouvrir des clubs au sein de la FFKDA.

DIF

Diplôme d'Instructeur Fédéral

Le DIF permet d'enseigner bénévolement pour une durée illimitée et en pleine autonomie dans tout club affilié à la FFKDA. La formation dispensée en école régionale de formation permet d'obtenir un allègement de formation sur le CQP.

Activité accessoire rémunérée

CQP

Certificat de Qualification Professionnelle de karaté et disciplines associées

Le CQP permet l'enseignement du karaté et des disciplines associées :
- en autonomie
- contre une rémunération correspondant au groupe 4 de la CCNS les 300 premières heures, majorée de 25 % au-delà de 300 heures par an.

Activité professionnelle

DEJEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le DEJEPS est un diplôme de niveau III qui permet l'enseignement et l'entraînement du karaté et des disciplines associées contre rémunération. Ce diplôme atteste la capacité à concevoir, coordonner et mettre en oeuvre des programmes de perfectionnement, conduire des démarches d'entraînement et de formation.

DESJEPS

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le DESJEPS est un diplôme de niveau II qui permet l'enseignement et l'entraînement du karaté et des disciplines associées contre rémunération. C'est le diplôme le plus élevé du secteur professionnel du karaté et des disciplines associées. Il correspond à un niveau d'expertise. Les titulaires du DESJEPS seront des entraîneurs de haut niveau.